L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 23 AVRIL 1847.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE,
No 81 rue de Chartres, et No. 13 rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 23 AVRIL 1847.

☞ L'abondance des nouvelles, et surtout l'extrême longueur du rapport du Conseil municipal, nous obligent à laisser de côté plusieurs articles que nous avions préparés pour notre feuille de ce jour.

ELECTIONS DE NEW-YORK.
Triomphes des Whigs.

Les élections municipales de la ville de New-York ont eu lieu le 13 courant, et, chose prodigieuse, elles ont été un triomphe pour les whigs. Il y avait bien des années qu'on n'avait pas eu à se réjouir d'un pareil résultat dans une ville qui a été devenue l'une des principales forteresses du locofocoisme. Ce succès nous est agréable à double titre : il prouve d'abord le développement des principes whigs ; puis, ce qui n'est pas moins important, il prouve que les partisans de l'ordre sont encore plus nombreux que cette plèbe qui ne connaît ni foi ni loi. Le candidat des locofocos, *Sherman Brownell*, était odieux à la portion saine et respectable de son propre parti, et bien des démocrates honnêtes se sont abstenus plutôt que de voter pour lui. Il n'a reçu que 19,137 voix, tandis que le candidat whig Brady en a obtenu 20,871, c'est-à-dire une majorité de 1730 voix environ. Quant à Drake, candidat en lui-tout et pour tout 1800 suffrages. Dans les deux branches du Conseil de ville, les whigs ont une forte majorité ; ils comptent de onze à douze membres sur dix huit ; et tout fait espérer que les affaires de la corporation qui avaient été fort mal administrées, vont reprendre un meilleur cours.

A noter les triomphes des whigs dans cette ville est compté William Parmelee, whig, est élu à la mairie par une majorité de près de 2500 voix sur trois concurrents. Le bureau des aldermen compte 7 whigs et 3 locofocos.

BROOKLYN.—Cette ville a fait comme Albany. Meyker, whig, a battu Gerald, locofoco, de près de 1200 voix ; et le bureau des aldermen se compose de 12 whigs et de 6 locofocos. Les six *aldermen* soit whigs, soit comme nous qu'assure à notre ami le Conseil du comté.

NEWARK, New Jersey.—Le candidat whig au poste de maire, Beach Vanderpool, a été élu, et le ticket whig n'a pas été moins heureux. Voici d'assez bons résultats pour un jour.

NOUVELLES DE VERA CRUZ.

Le vapeur des Etats-Unis *Massachusetts*, capitaine Wood, qui a quitté Vera Cruz le 14, nous apporte quelques renseignements d'un assez grand intérêt. Nous les empruntons pour la plupart à l'*American Eagle*, journal fondé à Vera Cruz par notre ancien correspondant "Capoblanco."

Le 9 courant, les corvettes *Germantown* et *Albany* avec deux chaloupes canonières, sont parties pour Tuspan. Le 11, la frégate *Raritan*, dont l'équipage s'est augmenté d'une centaine de marins pris sur le *Potomac*, a fait voile pour le même port, et le lendemain, le commodore Perry, à bord du *Mississippi*, le vapeur *Mississippi* prit la même direction avec les vapeurs *Spitfire* et *Vixen* qui remorquaient plusieurs bombardes. Le *Petrel*, le *Bonita* et l'*Hibis* sont à rejoindre. Le but de cette expédition est de s'assurer de Tuspan, dont on s'emparera par un débarquement.

Le 12, le général Scott et son état-major ont quitté leur quartier qui avaient établi sur la Plaza et se sont mis en route pour Jalapa. Ils étaient pour escorte les dragons de colonel Harney, et ont dû joindre la division du général Twiggs deux ou trois jours plus tard. "En partant de Vera Cruz, dit l'*American Eagle*, le général laisse derrière lui bien des amis, non seulement parmi ses propres concitoyens, mais parmi les Mexicains qu'il a su se concilier par sa magnanimité comme général et les gagnait comme conquérant."

Le 8 courant, la corvette *Germantown* et *Albany* avec deux chaloupes canonières, sont parties pour Tuspan. Le 11, la frégate *Raritan*, dont l'équipage s'est augmenté d'une centaine de marins pris sur le *Potomac*, a fait voile pour le même port, et le lendemain, le commodore Perry, à bord du *Mississippi*, le vapeur *Mississippi* prit la même direction avec les vapeurs *Spitfire* et *Vixen* qui remorquaient plusieurs bombardes. Le *Petrel*, le *Bonita* et l'*Hibis* sont à rejoindre. Le but de cette expédition est de s'assurer de Tuspan, dont on s'emparera par un débarquement.

Le 12, le général Scott et son état-major ont quitté leur quartier qui avaient établi sur la Plaza et se sont mis en route pour Jalapa. Ils étaient pour escorte les dragons du colonel Harney, et ont dû joindre la division du général Twiggs deux ou trois jours plus tard. "En partant de Vera Cruz, dit l'*American Eagle*, le général laisse derrière lui bien des amis, non seulement parmi ses propres concitoyens, mais parmi les Mexicains qu'il a su se concilier par sa magnanimité comme général et les gagnait comme conquérant."

Le Scott courant à Vera Cruz que Santa Anna, accompagné par La Vega, et ayant sous ses ordres une armée de 12,000 hommes, avait pris position entre Vera Cruz et Jalapa, probablement à Puente Nacional. Ce bruit obtenait généralement créance, et le fait est que la nouvelle a des chances pour être authentique; car Santa Anna doit se hâter pour ne pas laisser les journaux de la Havane partir de Mexico. Le travail pour marcher dans la direction de Vera Cruz. Seulement le nombre des troupes doit être singulièrement exagéré.

Le général Scott, avant son départ de Vera-Cruz, a lancé, sous la date du 11 courant, une proclamation adressée au "Bon peuple du Mexique." Le commandant en chef annonce aux Mexicains qu'il va marcher sur leur capitale ; il leur déclare que les Américains ne sont point leurs ennemis, qu'ils n'ont aucune hostilité contre leur religion ; qu'ils protègent les citoyens paisibles et maintiennent dans leurs propres rangs la discipline la plus rigoureuse, etc. Cette proclamation se termine ainsi

"Que tous les bons Mexicains restent chez eux et ne quittent point leurs paisibles occupations. Qu'ils amènent en plus grand nombre des chevaux, des mulets, des bœufs, des bestiaux, du maïs, de l'orge, du blé, de la farine pour faire du pain, et des légumes. On leur paiera un bon prix pour tout ce qu'ils vendront à l'armée, et les vendeurs seront assurés d'une efficace protection. Les Américains sont assez forts pour donner ces assurances, qui seules sont suffisantes à rassurer les Mexicains, contribueront à mener à bonne fin cette guerre pour l'honneur et l'avantage des parties belligérantes. Alors les Américains, satisfaits d'avoir conversé avec les Mexicains en amis, seront heureux de quitter le Mexique et de retourner dans leurs pays."

Le général Scott a aussi publié un ordre du jour général, qui forme un gouvernement militaire particulier du pays qui environne Tampico dans un rayon de cinquante milles ; ce gouvernement empêchera le Département de Tampico. Il crée aussi pour Vera-Cruz un département de la même étendue. Le gouverneur de cette dernière ville est le colonel Wilson du 1er infanterie.

Quand nos troupes entrèrent dans le château de San Juan de Ulloa, elles le trouvèrent dans l'état le plus effroyable de malpropreté. Il était impossible d'y établir le quartier de soldats américains. On s'empressa de nettoyer à fond ces étables d'Augias et de les délivrer des insectes de tout genre qui l'infestaient. Maintenant la place est tenable, et l'on peut s'en rapporter à nos soldats pour la tenir confortable.

Le major général Patterson qui avait été assez sérieusement indisposé, a pu reprendre dès le 9 le commandement de sa division.

Une commission militaire, sous la présidence du lieutenant-colonel Anderson du 1er régiment du Tennessee, a siégé jusqu'à ce jour jugeant quelques délits et crimes, commis par des individus placés sous la juridiction américaine. Elle a condamné entre autres à la pendaison un homme de couleur, nommé Kirk, qu'était reconnu coupable de vol et de viol sur la personne d'une femme mexicaine. Cette exécution sera d'un excellent exemple et contribuera singulièrement à maintenir l'ordre.

Le vapeur *New-Orleans* est arrivé le 12 à Vera-Cruz, venant de Tampico. Il avait à bord une compagnie de réguliers venant du fort Sheilding. Moses Y Beach, du *Sun* de New-York, était sur le même navire.

Quelques Mexicains ont essayé d'exciter à Tampico un mouvement contre les Américains. Le colonel Gates n'est contenté de les bannir de la ville, en les menaçant de mort s'ils s'avisaient d'y rentrer.

L'état sanitaire de Vera-Cruz est assez satisfaisant. Le vomito n'y a point encore fait son apparition; mais nos soldats souffrent singulièrement de la dysenterie qui, dans certains cas, a été fatale. Les communications entre Vera-Cruz et Jalapa vont sans doute être prochainement rétablies, et son emporatoire iront retrouver la santé sous le climat favorisé de cette dernière ville.

Le théâtre américain de Vera-Cruz obtient grand succès.

NOUVELLES DE MEXICO
Par la voie de la Havane.

Nous avons reçu hier matin, trop tard pour les publier, des nouvelles de Mexico, venues par la voie de la Havane. Elles vont jusqu'au 31 mars.

On venait de recevoir dans la capitale l'avis de la capitulation de Vera-Cruz et du château de San Juan de Ulloa; et Santa-Anna s'adressait en ce moment à cette occasion la magnifique proclamation que voici :

"Mexicains!..... La Vera-Cruz est à nous [illegible]

[illegible] a succombera pas, et je réponds de ses triomphes futurs, si sa confiance en moi est sincère et unanime. Heureuse! mille fois heureuse! la chute de Vera-Cruz, si elle peut allumer dans les cœurs mexicains le feu sacré du patriotisme et d'une généreuse ardeur, car elle aura sauvé la République!"

Le général Romulo Diaz de La Vega et le gouverneur du département, don Juan Soto, étaient le 27 à Puebla Nacional, avec quelques troupes, et du 27 au 30, deux brigades d'infanterie et une de cavalerie, avec de l'artillerie et environ 2,000 hommes de toutes armes, sont partis de Mexico pour la même destination.

Santa-Anna devait partir de la capitale le 1er avril, à la tête de 2,000 hommes, afin de diriger lui-même les opérations militaires dans le département de Vera-Cruz, et pour y disputer le terrain pied à pied, et mourir plutôt que de consentir à faire la paix (ce sont les propres paroles de Santa-Anna).

L'armée du Nord s'était retirée sur San-Luis-Potosi, où elle se trouvait encore aux dernières dates.

CALIFORNIE.

Les renseignements suivans, venus par la voie de la Havane, ont paru hier dans notre partie anglaise; nous les donnons aujourd'hui en français afin de ne point laisser de lacunes dans l'*historique* de la guerre :

Dans le courant du mois d'octobre, une insurrection a eu lieu à Ciudad-de-los-Angelos. Le capitaine Mervin, à la tête de 299 marins, s'avança contre les insurgés; mais n'ayant pas d'artillerie, il fut forcé de retraiter en laissant trois morts et plusieurs blessés. Les insurgés avaient un pierrier. Le capitaine Gillespie, qui commandait la place au moment de l'insurrection, fut obligé de capituler.

Le 15 novembre, le capitaine Barrow, avec 45 volontaires, battit 200 Californiens dans les plaines de Salinas, près Monterey, dans lesquelles ils avaient pris position. Ceux-ci ont eu 15 morts et plusieurs blessés. Les insurgés avaient un pierrier. Le capitaine Gillespie, qui commandait la place au moment de l'insurrection, fut obligé de capituler.

Le 8, les Californiens, occupant une position formidable sur la rivière San Gabriel, essayèrent avec quatre pièces d'artillerie, d'arrêter les progrès de nos troupes; mais, après une heure et demie de combat, ils battirent en retraite, les Américains n'ayant perdu que quatre des leurs; la perte de l'ennemi n'a pu être connue.

Le 9 janvier, les Californiens se replièrent sur les plaines de Mesa, et le 10, les Américains prirent possession de Ciudad de los Angelos.

Le général Flores, qui commandait les Californiens, s'était à Sonora avec 400 hommes de cavalerie, et le général Tropico ayant pris le commandement, s'avança vers le retranchement du colonel Frémont, et prit position sur les hauteurs de San Fernandez; mais le 13, il fut forcé de capituler. Les conditions de la capitulation étaient qu'il mettrait bas les armes et attendrait que la paix lui fasse dans l'intérieur.

☞ Sur la liste des jeunes gens, désignés pour entrer au mois de juin à l'académie militaire de West-Point, on remarque le nom du jeune Philippe Gueson, fils d'un de nos concitoyens.

NOMINATIONS OFFICIELLES.—Le Président vient de faire dans l'armée plusieurs promotions importantes; les brigadiers generaux G. J. Pillow et John A. Quitman sont élevés au grade de major-général, en remplacement de Th. H. Benton et de W. Cushing qui n'ont pas voulu accepter.

Le colonel Caleb Cushing est nommé brigadier-général, en remplacement de J. A. Quitman.

Théâtre d'Orléans.

Le premier bénéfice auquel sera convoqué le public, est celui de M. Montanové, qui aura lieu dimanche. Un spectacle tout nouveau en fera les frais. A vis aux amateurs de drames, et surtout avis aux nombreux admirateurs du plus habile et du plus consciencieux de nos artistes dramatiques.

Voici comment le *Daily Chronicle* de Philadelphie porte la candidature du général Taylor en tête de ses colonnes éditoriales :

NOUS ALLONS POUR
"OLD ROUGH & READY"
ET POUR TOUT AUTRE.

Le Republican de Richmond arbore la candidature du général Taylor, en le nommant "à la décision du peuple américain." C'est là le vrai mode qu'on devrait adopter partout.

Cervantes.—Nous apprenons avec peine, dit la *Minerve* de Lafourche, sous la date du 16, que la levée, en face de la plantation du capitaine Wilson, située à environ sept milles au-dessous de cette place, s'est rompue dans la nuit de samedi dernier. La brèche a près de vingt pieds de large et dix de profondeur. Deux ou trois cents personnes ont été employées durant la semaine pour essayer de la réparer ; mais on n'y a pas encore réussi ; on espère toutefois y parvenir si le temps continue à rester favorable.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.
Chambre des Représentants.
Jeudi, 22 avril 1847.

M. Shields, du comité de l'instruction publique, auquel avait été référée le bill des Ecoles, avec les amendements qu'y a introduits le Sénat, rapporte ce projet de loi en recommandant d'adopter certains amendements et d'écarter les autres.

M. Moise, du comité judiciaire, rapporte divers bills qui subissent une première lecture.

Le même membre, au nom du même comité, fait un rapport favorable à la réclamation de M. Van Benthuysen, ex-imprimeur d'Etat.

On introduit un bill pour venir en aide à H. C. Thibodeaux, Justin Aubert et H. J. Williams.

M. Derbès demande la prise en considération du bill relatif aux dépens encourus devant les juges de paix.—Il présente un substitut qui subit une première et une seconde lecture.

M. Sandidge présente une résolution portant qu'un comité sera nommé pour conférer avec un semblable comité, désigné par le Sénat, dans le but d'adopter conjointement un bill des revenus. La résolution passe.

La Chambre adopte les amendemens introduits par le Sénat dans le bill concernant l'organisation de certaines corporations.

M. Stephen Duncan propose de délibérer sur le rapport fait par le comité des finances sur le bill qui affecte une certaine somme aux besoins de l'administration. Dans ce rapport, le comité recommande de repousser les amendemens du Sénat. Après une discussion fort vive, le bill est déposé sur le bureau sujet à l'appel.

La Chambre s'occupe ensuite du bill des banques hypothécaires. M. Smith présente un substitut qui est longuement discuté, puis déposé sur le bureau sujet à l'appel.

Le rapport de M. Shields sur le bill des Ecoles, tel que l'a amendé le Sénat, est en suite lu et de la délibération.—Le bill est discuté jusqu'au moment de l'ajournement.

Sénat.—Le secrétaire lit plusieurs mémoires, présentés par différens sénateurs au nom de leurs commettans.—Les mémoires sont référés aux comités ordinaires.

Les deux bills qui suivent subissent trois lectures et passent : —"Article pour créer une commission de l'intérêt des écoles ;"—et "Acte relatif à la compagnie du canal Barataria et Lafourche."

Le comité de finances est, sur motion, désigné comme comité de conférence pour s'entendre avec la Chambre sur la réduction du bill des revenus.

Le Sénat s'occupe ensuite du bill relatif à l'établissement d'un collège d'Etat, et le discute jusqu'au moment de l'ajournement.

Delaware.—La poudrière de Dupont, située près de Wilmington, a sauté dans la matinée du 15 courant. Quinze ouvriers ont péri et grand nombre d'autres ont été blessés. On ne sait point encore la cause de cette catastrophe.

Victoires américaines.—Avant-hier, à la *Fosse Américaine* de 14 courant, par ordre du général H. Storms, des salves nationaux ont été tirés en l'honneur de la prise de Vera-Cruz, à la Batterie, au fort Tompkins, aux Narrows et à Staten Island. Le célèbre Florence a brillamment illuminé ses deux établissements, sur Broadway ; et quelques autres illuminations particulières ont eu lieu dans différens endroits de la ville.—Nous apprenons, en outre, que le Conseil municipal prépare une éclatante manifestation qui consistera principalement en un magnifique feu d'artifice.

Immigration.—Le nombre des passagers étrangers qui sont arrivés à New-York du 1er au 15 avril, c'est-à-dire dans une pile de deux jours, s'élève à 10,084, c'est-à-dire en moyenne 1,347 par jour. Le dégagement journalier des navires qui ont apporté ces nouveaux venus, a été [illegible]

[illegible]

Un [illegible]

[illegible]

(Communiqué.)

Messieurs les Editeurs.—Il a paru le 6 de ce mois, dans le côté français du Courrier, un article qui semble jeter quelques doutes sur la capacité de James Lilly, comparée à celle des leurs autres candidats aux suffrages des votans du 5me district, pour les représenter dans le Conseil Municipal. Nous qui connaissons M. Lilly depuis longues années, nous pensons qu'il est supérieur à ses deux adversaires dans le maniement des affaires ; c'est pourquoi nous voulons lui confier les nôtres. Il a de l'énergie, du tact, et le travail ne l'effraie pas. Que peut-on exiger de plus? Quant à l'imputation de n'être pas aussi complètement identifié avec la population du 5ème District que M. Latour ou M. Cruzat, elle est aussi injuste que peu généreuse. Domicilié depuis des années dans ce District, M. Lilly possède, nous le croyons, dans ses limites, autant de propriétés immobilières que les deux autres candidats. Nous recommandons aux votans l'artisan probe et industrieux James Lilly.

PLUSIEURS OUVRIERS.

(Communiqué.)

Le bill adopté par le Sénat pour amender les lois d'inspection, était survenu à l'ordre du jour, pour la troisième lecture dans la Chambre des Représentans. On s'attendait généralement à voir enfin passer, à une forte majorité, cette loi, réclamée par l'opinion publique ; car elle est parfaitement en harmonie avec les principes démocratiques de notre gouvernement.

Cependant, par une de ces tergiversations trop fréquentes dans nos assemblées législatives, dont on peut d'ailleurs se rendre compte quand on sait quels ressorts font jouer ceux qui ont intérêt à perpétuer les abus, l'adoption de cette mesure, que tous les organes de l'opinion ont fortement recommandée, à l'époque où le bill était devant le Sénat, a été encore ajournée au grand désappointement du commerce.

Les ennemis du bill n'osant pas risquer leur popularité, en combattant ouvertement son principe, qui est l'abolition d'un privilège monopoleur, ont cru pouvoir également atteindre leur but en le faisant déposer sur le bureau. Mais ce n'est point un échec ; ce n'est qu'un retard ; époque de l'ajournement de l'assemblée prochaine est encore assez reculée, pour donner le temps de passer cette loi.

On s'est efforcé de la présenter sous un jour plus de vue ; on a dit que le bill avait pour but d'abolir l'inspection. Cela est faux ; l'inspection sera point abolie, mais elle sera volontaire ou optionnelle ; ainsi elle subsistera toujours pour ceux qui auront confiance dans les inspecteurs nommés par l'Etat ; elle sera abolie pour ceux qui trouveront plus avantageux de se dispenser de leurs services.

L'inspection forcée est une anomalie dans nos institutions démocratiques ; l'inspection volontaire est d'accord au contraire avec ce principe d'économie politique : que le gouvernement n'intervienne que le moins possible dans les transactions commerciales ; le vendeur et l'acheteur étant intéressés toujours assez bien, pour exiger la quotité d'une denrée et y mettre un prix ; l'intervention d'un officier de l'Etat n'est qu'une entrave, et les frais qu'il exige sont une exaction.

Quant au marchand qui achète par confiance et qui veut mettre sa responsabilité à l'abri, par un certificat d'inspection, cette ressource ne lui est point enlevée par le bill en question, puisque, encore une fois, l'inspection n'est point abolie, mais seulement rendue optionnelle.

COMMERCE.

Chronique Locale.

Triste accident.—Hier matin, vers huit heures, un affreux accident est arrivé à l'encoignure des rues Bayou et Robertson. M. Paul Lambert, courtier de sucre au service de la maison Fenwin, Benocq et Cie., s'était rendu à l'endroit que nous venons de désigner pour visiter une maison qu'il y faisait construire. Les ouvriers travaillaient alors à assujettir un échafaudage; M. Lacroix mit la main à l'œuvre pour les aider, mais à peine s'était-il introduit sous l'échafaudage que les poutres supérieures se détachèrent et tombèrent sur le pavé avec un grand fracas. L'une d'elles tomba sur M. Lacroix et lui rompit le cou. La mort a été instantanée. Le défunt laisse une femme et deux enfans.

Election dans le cinquième district.—C'est aujourd'hui que les habitans du cinquième district municipal sont appelés à élire un alderman. On ne rappelle que à la dernière élection, il y a eu égalité de voix entre entre MM. Lilly et Latour. Les candidats sont au nombre de trois.

Enquête.—Le coroner Spedden a été appelé hier à tenir une enquête sur le corps de William Gibson, le malheureux peintre qui a été pendu avant-hier du haut d'un quatrième étage. Le jury a déclaré que le défunt avait succombé aux affreuses blessures qu'il avait reçues dans sa chute.

Premier coup de district.—James C. Johnson, prévenu d'avoir donné asyle à un esclave fugitif, a été mis hier en jugement et déclaré coupable par le jury.

—Pierre Vincent, h. d. c. 1, accusé d'avoir insulté un blanc, s'est reconnu coupable de ce délit et a été condamné à une semaine d'emprisonnement.

Venezuela.—On a reçu par le navire *Ellen*, arrivé dans le port de Baltimore, des journaux de Caracas jusqu'au 22 mars.

La condamnation de Lescalio Guzman a la peine de mort a été prononcée, le 21 mars, par le juge de première instance Du J. V. Osio. L'arrêt est demeurément long ; Guzman était accusé de conspiration ; avec lui comparaissaient Isaac Delvalle, Francisco Esteban Molowny et J. Lucino Requena, sous des accusations moins graves ; voici le texte de la condamnation :

"En conséquence, et par application des lois aux cités, Antonio Lescalio Guzman est condamné à subir la peine de mort;— Isaac Delvalle et Francisco E. Molowny sont condamnés à six mois de travaux publics, — et J. Lucino R. Requena est considéré comme suffisamment puni par la prison qu'il a supportée, etc., etc."

Cet arrêt n'est pas définitif; la cause a dû être portée, depuis, devant un tribunal supérieur.

R. Requena est considéré comme le bandit le plus redoutable qui ait agité, dans la dernière révolution, les vallées d'Aragua et leurs environs. Sa mort a eu un terme à tous les troubles, car Zamo lui, seul chef factieux qui n'eût pas été jugé, a vu grossir la foule avec ses partisans, peu nombreux d'ailleurs, efficace de la prospérité que lui faisant entrevoir le sort de Ranjel.

Deux dépêches officielles datées de la ville de Cura, le 14 mars, et adressées par le chef politique de ce canton au gouverneur de la province, nous annoncent cet événement important; nous faisons dans la première :

"Je m'empresse de vous annoncer que dans ce moment, le capitaine Guillermo Blanco vient d'informer le général en chef qu'ayant rencontré le factieux Ranjel, il l'a sommé de se rendre, mais que ce dernier ayant tenté de s'échapper, il a commandé le feu et a mis, de cette manière, fin à sa vie criminelle. Le cadavre arrivera aujourd'hui même dans cette ville et sera exposé publiquement pour donner un exemple à ces parts sur."

La seconde dépêche contient le passage suivant :

"Il est maintenant 4 heures de l'après-midi, et je viens de recevoir du capitaine Guillermo Blanco ainsi que le factieux Francisco Ranjel a été tué à 3 heures du matin, dans la montagne de Guambra ; son cadavre vient d'arriver dans cette ville."

MUNICIPALITÉ No UN.

Séance de ce jour, le 22 avril 1847.

Le Conseil se réunit conformément à l'ajournement.

Présents : L'honorable Jos. Génois, recorder et président du Conseil et MM. Bayon, Barthe, Derbès, Dupré, Fabre, Giquel, Gourdain, Hagan, Lanata, Richardson, Ramos, Stingerland et Shiels.

Absents : M. Pesquet.

Les minutes des séances du 29 mars, du 5 et 12 avril sont lues et approuvées.

Appel des comités.

M. Richardson au nom du comité de finances soumet un rapport à la Municipalité des trésoriers, savoir :

Trésorier du département des travaux publics..... $4,249 91

Trésorier du département de la police..... 9,250 45

M. Hagan, comme président du comité des améliorations, présente le rapport et les résolutions suivantes :

Le comité auquel avait été renvoyée cette partie du message du maire qui a rapport aux améliorations déjà commencées et à celles que recommande le maire, a l'honneur de soumettre le rapport suivant :

Le comité partage entièrement l'opinion du maire sur les avantages qu'on peut retirer du desséchement des autres quartiers de la ville, et éprouve du plaisir à mentionner l'éner, le zèle et la fidélité avec lesquelles M. Jean Connolly, l'entrepreneur de la construction de la machine, se dévoue sur le Bayou St. Jean, s'est jusqu'à ce jour occupé de ce travail; et il est certain que les avantages qu'on en retirera seront appréciés par les propriétaires et les résidents du faubourg Trémé.

En conséquence le comité soumet à votre considération les résolutions suivantes :

Résolu que le voyer, conjointement avec M. Connolly, fera requête de propriétaire à ce conseil le plus tôt possible, un plan gée tant pour le nivellement du faubourg Trémé, et que des propositions cachetées seront déposé par ce conseil jusqu'au — pour la foulle du canal Girod, savoir : Sept pieds de profondeur à partir de la surface du terrain le long du bayou, 25 pieds de large en haut et quinze pieds en bas; conditions comptant, aussitôt que le travail sera achevé à partir de la rue Claiborne jusqu'au bout du Canal au Bayou St. Jean.

Il est de plus résolu, etc, que le voyer est et demeure requis de soumettre à ce conseil, aussitôt que possible un plan et devis préliminaire pour la foulle du canal Carondelet, depuis la rue de l'Esplanade, et pour l'ensemblement et la couverture, dudit canal.

Résolu qu'un nouvelle opération aura lieu pour la foulle du canal Carondelet, et que le voyer est et demeure requis de soumettre à ce conseil un plan et devis pour la foulle du canal Carondelet, depuis la rue de l'Esplanade, et pour l'ensemblement et la couverture, dudit canal.

Résolu que des propositions cachetées seront reçues jusqu'au — pour la fourniture de 100,000 pieds de bois de pin pour être employé à la construction et aux réparations des wharfs de cette municipalité, savoir :

40,000 pieds de 40 à 45 pieds de long et de 10 à 12 pouces d'épaisseur.

25,000 pieds de 60 à 75 pieds de long et de 10 à 12 pouces d'épaisseur.

25,000 pieds de 50 à 75 pieds de long et de 10 à 12 pouces d'épaisseur.

Le tout devra être livré dans tout le mois de juillet prochain, soit dans le fleuve, soit sur la Levée, dans les limites de cette Municipalité et aux lieux désignés par le voyer; conditions comptant.

Résolu que l'époque fixée pour la réception des propositions cachetées pour le pavage de la rue de la Levée en pierres carrées, est et demeure renvoyée au troisième lundi de mai prochain, les termes des propositions devant être de tant sur le crédit proposé l'année dernière, c'est à dire "en billets de cette municipalité payables à dix ans de date; les intérêts payables semi-annuellement à raison de six pour cent l'an, ou payables comptant selon que le conseil jugera convenable quand il agira sur ces propositions.

Attendu que la machine hydraulique que l'on vient de construire, se trouve maintenant entièrement achevée et à la disposition de la Municipalité;

Il est résolu que le voyer est et demeure par le présent autorisé à goberer des combustibles pour ladite machine ; et qu'un ingénieur sera nommé par ce Conseil lundi prochain, pour faire mouvoir la dite machine, et aura un salaire de —par mois.

Votre comité vous recommande la construction d'un pont sur le Canal Carondelet en face de la rue Marais.

Résolu que des propositions cachetées seront reçues par ce Conseil jusqu'au— pour la construction d'un pont sur le Canal Carondelet, en face de la rue Marais, d'après le plan de cette qui se trouve en face de la rue Claiborne.

Résolu que l'époque de 40 pieds sera pris sur la cour du marché du faubourg Trémé, et appropriée à l'usage du dit marché.

Résolu que le Maire est et demeure requis de présenter la résolution suivante :

Attendu que par suite des réparations que l'on fait maintenant aux prisons, il est nécessaire de retirer les bourreaux des cuisines;

Résolu que le voyer est autorisé à faire renvoyer immédiatement les cuisiniers et bourreaux placés dans les cuisines des prisons.

Sur motion et après dispense des règles, on s'occupe de cette résolution, et elle est adoptée.

Sur motion, il est permis à M. Derbès de présenter la résolution suivante :

Résolu que la résolution adoptée par ce Conseil à sa dernière séance, fixant le dème lundi de mai pour l'élection des officiers de cette Municipalité, est et demeure abrogée ; et que le dème lundi "troisième lundi" et en incertant à leur place les mots "premier mercredi".

Sur motion et après dispense des règles, le Conseil s'occupe de ladite résolution, et elle est "résolu" y est inséré avant les mots : "que des propositions cachetées seront reçues."

M. Giquel demande l'adoption de la résolution telle qu'elle a été préparée par M. Derbès; la motion est rejetée.

Sur motion, il est permis à M. Gourdain de présenter la résolution suivante :

Résolu unanimement que les travaux commencés de ce Conseil sont offerts à M. Jean Reynès pour le zèle, la ponctualité et l'ordre avec lesquels il a rempli les devoirs de sa place pendant tout le temps qu'il a été secrétaire de ce Conseil.

Sur motion, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sur motion, il est permis à M. Barthe de présenter la résolution suivante :

Résolu que la balance due à M. C. Morel sur son contrat pour publier les ordonnances de cette Municipalité (a déduire les sommes déjà payées), lui sera payée sur un reçu de quittance de ce Conseil constatant que le nombre de volumes reçus de la partie française a été fourni.

Sur motion et après dispense des règles, l'on s'occupe de la dite résolution.

Sur motion de M. Hagan, la dite résolution est rejetée au moyen de la suivante :

Résolu que le trésorier du département des travaux publics sera payé de la somme de $1,200 par an ; il y a en ville plusieurs citoyens d'une haute capacité et d'une longue expérience dans l'enseignement du canal à cette époque, ce serait préjudiciable à la santé des habitans des environs du dit canal.

M. Giquel, au nom du comité des incendies, présente le rapport suivant :

Le comité des incendies auquel avait été renvoyée la pétition de la compagnie des pompiers de l'Aigle No. 7, demandant à ce Conseil de lui fournir 500 pieds de tuyaux pour l'usage de la dite compagnie, a l'honneur de rapporter :

Qu'il n'existe pas de compagnie de tuyaux à incendies, dans les limites de cette municipalité, et que, pour se procurer de l'eau, la compagnie de l'Aigle, No. 7, est obligée de faire usage de serpentes remorques, et d'employer un plus grand nombre de tuyaux qu'il ne lui est alloué par la Municipalité ou qu'elle peut se procurer avec ses propres ressources.

Votre comité en vue de ces faits soumet à votre considération la résolution suivante :

Résolu que le Maire est et demeure autorisé à tirer un mandat sur le trésorier du département de la police, à l'effet d'acheter 500 pieds de tuyaux pour l'usage de la compagnie des pompiers de l'Aigle No. 7.

(Signé :) E. Giquel,
J. D. Gourdain,
J. V. Sutherland.

Sur motion de M. Giquel et après dispense des règles, on s'occupe de la dite résolution. Elle est adoptée, et le rapport du comité est adopté.

Sur motion de M. Hagan le blanc qui se trouve dans la 9ème résolution, est rempli en insérant les mots "Cent piastres."

M. Shiels propose d'amender la 10ème résolution, en effaçant les mots "d'après le plan de Bouvier et devis de lui en recommandant d'adopter certains amendemens et d'écarter les autres.

M. Moise, du comité judiciaire, rapporte divers bills qui subissent une première lecture.

Le même membre, au nom du même comité, fait un rapport favorable à la réclamation de M. Van Benthuysen, ex-imprimeur d'Etat.

On introduit un bill pour venir en aide à H. C. Thibodeaux, Justin Aubert et H. J. Williams.

M. Derbès demande la prise en considération du bill relatif aux dépens encourus devant les juges de paix.—Il présente un substitut qui subit une première et une seconde lecture.

M. Sandidge présente une résolution portant qu'un comité sera nommé pour conférer avec un semblable comité, désigné par le Sénat, dans le but d'adopter conjointement un bill des revenus. La résolution passe.

La Chambre adopte les amendemens introduits par le Sénat dans le bill concernant l'organisation de certaines corporations.

M. Stephen Duncan propose de délibérer sur le rapport fait par le comité des finances sur le bill qui affecte une certaine somme aux besoins de l'administration. Dans ce rapport, le comité recommande de repousser les amendemens du Sénat. Après une discussion fort vive, le bill est déposé sur le bureau sujet à l'appel.

La Chambre s'occupe ensuite du bill des banques hypothécaires. M. Smith présente un substitut qui est longuement discuté, puis déposé sur le bureau sujet à l'appel.

Le rapport de M. Shields sur le bill des Ecoles, tel que l'a amendé le Sénat, est ensuite lu et de la délibération.—Le bill est discuté jusqu'au moment de l'ajournement.

Sénat.—Le secrétaire lit plusieurs mémoires, présentés par différens sénateurs au nom de leurs commettans.—Les mémoires sont référés aux comités ordinaires.

Les deux bills qui suivent subissent trois lectures et passent : —"Acte pour créer une commission de l'intérêt des écoles ;"—et "Acte relatif à la compagnie du canal Barataria et Lafourche."

Le comité de finances est, sur motion, désigné comme comité de conférence pour s'entendre avec la Chambre sur la réduction du bill des revenus.

Le Sénat s'occupe ensuite du bill relatif à l'établissement d'un collège d'Etat, et le discute jusqu'au moment de l'ajournement.

☞ Veuillez annoncer Mr JAMES LILLY comme candidat pour représenter le Cinquième District, dans le Conseil de la Municipalité No Un. Un grand nombre d'ouvriers et de propriétaires, ses amis radés.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPÉDIÉS

Navire St Mary, Foster, pour New York.
Comet, Hall, pour Liverpool.
Enchantress, Pendleton, pour Liverpool
Royal William, France, pour Liverpool
Martha Washington, Stevens, Westport, Ir.
Dingonne, Sylvester, pour Bordeaux.
Barque Jubilee, Hanson, pour Brazos Santiago.
Brick Baltimore, Assin, pour Vera Cruz.
Orchilla, Harding, pour Boston.
Goelette Marchant, Chassin, pour Vera-Cruz
Rosalia, Stinson, pour Tampico.
Elizabeth, Russell, pour Apalachicola
Ononoc, Myers, pour Rio Grande.
Urbain, Mavier, pour Vera-Cruz.
Native, Lewis, pour Palmyra, Texas.
Pioneer Des Verons, Staley, pour St-Louis.

ARRIVÉS

Navire à vapeur Massachusetts, de Vera Cruz.
Kathe Ortavius, Coburn, de Liverpool.
Rosebuck, Pendleton, pour le Havre
Barque Catherine, Swift, de la Havane.
St-Mary, Brown, de la Havane.
Revenge, Pinet, de Dublin.
Brick Penguin, Dill, des Barbades.
P Poole, Thompson, de la Havane.
Charmeuse, l'Aspic, de Balize Honduras.
Goelette Wm Ryan, Ryan, de la pointe.
Elizabeth, Dunton, de la Grande.
Jas Rowlett, Plover, de Brazos Santiago.
Angelina, Thompson, Morse, de Brazos.
Steamers Crescent, Wood, de Mobile.
Gladiator, Montgomery, de St Louis.
Patrick Henry, Young, de St-Louis.
Sam Dale, Lee, de Donaldsonville.
Alabama, de Pointe.
Belle Isle, Labatide, de St-Martinville.
Lama, Watson, de Lafourche.
Rainbow, Schaw, de Baton Rouge.
Harry of the West, Gibson, de St-Louis.
Lucens of the West, Montgomery, de St Louis.
Jas Blackwell, Bank, de Cincinnati.
North America, Chibb, de Cincinnati.

MÉMORANDA.

Le 10 du courant, le navire Brunswick, à son départ de la Havane, a été jeté sur le banc Partido, de Nouvelle Orléans.

Manzanillo, Sainte-Partie, navire Morant, Lewis, pour la Nlle Orléans.

Arrivé à Bordeaux, 2 mars, navire Californian, Hitchcock, de la Nlle Orléans.

Arrivé en Havre, 14 mars, navires Louisa De Peyster, Williams, et Seventy, Thrasher, de la Nouvelle Orléans.

Parti du Havre 14 mars, navire James Talcomb,